

Quelles sont les cybermenaces ?

écrit par Marine de la Clergerie | 26/01/2023

Le site Cybermalveillance dresse un panorama des cybermenaces :

- [Fuite ou violation](#) de données personnelles
- Fraude au [faux conseiller bancaire](#)
- [Cyberharcèlement](#) ou harcèlement en ligne
- [Piratage d'un système informatique](#) de particulier
- [Usurpation d'identité](#)
- [Virus informatique](#)
- [Fraude à la carte bancaire](#)
- Chantage à la [webcam ou ordinateur piratés](#)
- Spam [téléphonique](#) et [électronique](#)
- [Piratage de compte](#)
- [Phishing](#) - hameçonnage
- Arnaque au [faux support technique](#)
- [Fausse offre d'emploi](#) par mail
- [Rançongiciel](#) - ransomware
- Escroquerie au [CPF](#)

Chaque cybermenace fait l'objet d'une présentation très claire : définition, prévention, réaction et répression.

Référence

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/cybermenaces>

Contact: Pour toute question sur les cybermenaces, contactez Me Marine de la Clergerie, avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel (contact@mdc-avocat.fr - 0673539644).